



Votre Courtier :
SARL ALBIUS ASSURANCES
122 AVE ROBERT SCHUMAN
68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 42 96 97
E-mail : ALBIUS.MULHOUSE@MMA.FR
N° ORIAS : 07006290

Code portefeuille n° 528 356
Référence client n° 084 644 987
Votre assurance responsabilité civile
professionnelle PROTECTION
ENTREPRISE ET DIRIGEANT
n° AR 142 614

01411107118GE9122895408994130*
03733_000000000000_ECO_0017_DD_16077071_000251



SOPHROKHEPRI
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAUL
94130 NOGENT SUR MARNE

Cotisation pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Paris, le 3 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Votre nouvelle cotisation annuelle est portée à effet du 1er janvier 2020 à 285,39 euros selon les taxes en vigueur actuellement. Cette cotisation sera prélevée automatiquement sur votre compte bancaire.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations complémentaires ainsi qu'en cas de modification de votre situation.

Je vous remercie de votre confiance et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

SARL ALBIUS ASSURANCES

Calendrier des prélèvements

Sur le compte

Banque : BNPPARB NOGENT SUR MARNE
Code banque : 30004
Code guichet : 00932
Compte : 00010092048

Date de prélèvement	Montant prélevé en Euro
05/01/2020	285,39 €

1 / 2



Détail de votre cotisation (anniversaire du contrat le 1er janvier)

Assurance responsabilité civile professionnelle PROTECTION ENTREPRISE ET DIRIGEANT n°AR 142 614

du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Montants hors frais et taxes	243,84 €
Frais	41,55 €
Total TTC	285,39 €

Informations complémentaires

CONTRAT RESILIE Le présent avis et tout encaissement ne sauraient valoir renonciation de l'assureur à se prévaloir d'une résiliation. Toute demande de résiliation (acquise ou non) et toute remise en vigueur éventuelle du contrat restent subordonnées à l'accord exprès de



Generali
Professionnels - Souscription gestion
75456 Paris Cedex 09

Votre contrat PROTECTION
ENTREPRISE ET DIRIGEANT
n° AR142614

SOPHROKHEPRI
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAUL
94130 NOGENT SUR MARNE

Attestation d'assurance de Responsabilité Civile

Paris, le 3 décembre 2019

Generali Iard atteste que le contrat d'assurance Responsabilité Civile n°AR142614 garantit :

SOPHROKHEPRI
188 GRANDE RUE CHARLES DE GAUL
94130 NOGENT SUR MARNE

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de son activité professionnelle :

- centre de relations et mise à disposition de cabines à destination des professionnels de la santé et du bien être

TABLEAU DES PLAFONDS DES GARANTIES ET DES SOUS LIMITATIONS APPLICABLES EN CAS DE SINISTRE

GARANTIES	MONTANTS
Responsabilité Civile avant Livraison	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	10 000 000 EUR par sinistre
Dont :	
• Tous dommages résultant de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	1 500 000 EUR par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 500 000 EUR par sinistre
• Dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)	150 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	250 000 EUR par sinistre
• Atteintes accidentelles à l'environnement sur site non soumis à autorisation ou enregistrement	750 000 EUR par année d'assurance

1 / 2



GARANTIES	MONTANTS
Responsabilité Civile Après Livraison et/ou Professionnelle	
Tous dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et frais confondus	2 000 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Pour l'ensemble des dommages immatériels non consécutifs y compris frais de dépose-repose et de retrait engagés par des tiers	250 000 EUR par année d'assurance
• Frais de dépose et repose engagés par l'Assuré	250 000 EUR par année d'assurance
• Frais de retrait engagés par l'Assuré y compris dépenses de restauration de l'image de marque	250 000 EUR par année d'assurance
• Dommages causés par des produits exportés par l'Assuré aux USA ou au Canada (dommages corporels ,matériels et immatériels consécutifs)	Exclu
Frais de prévention	
Frais de prévention	175 000 EUR par année d'assurance
Responsabilité Environnementale	
Pertes pécuniaires	500 000 EUR par année d'assurance
Dont :	
• Frais de prévention	150 000 EUR par année d'assurance
GARANTIE JURIDIQUE	
Défense Pénale et Recours	SOUSCRIT

La présente attestation est valable pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations

